

Page: 1/12

Date d'impression: 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

· Code du produit: 4317784150903, 4317784150910

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

### · Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Agent d'étanchéité
- · 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

e+h Services AG Industriestrasse 14 CH-4658 Däniken

Telefon +41 (0)62 288 61 11 Fax +41 (0)62 288 61 60

e-mail info@eh-services.ch

· Service chargé des renseignements:

Tox Info Suisse Freiestrasse 16 CH-8032 Zürich +41 (0)44 251 51 51

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse - Tél. 145

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

# · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
		(suite page 2)



Page : 2/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 1)

STOT RE 2 H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

# · 2.2 Éléments d'étiquetage

# · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

### · Pictogrammes de danger







GHS02 GHS07 GHS08

### · Mention d'avertissement Danger

## · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

### · Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

HSSZ INOCII DAI IIIIIAIAIIO	H332	Nocif par inhalation.
-----------------------------	------	-----------------------

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P309+P311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

# · Indications complémentaires:

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 (suite page 3)



Page: 3/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 2)

répondant à la norme EN 14387).

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

# · 2.3 Autres dangers

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# · 3.2 Préparations

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Description: Weldinge des substances mentionnees à la suite avec des adultis non dangereux.		
· Composants dangereux:		
CAS: 9016-87-9 Reg.nr.: 01-2119457024-46-xxxx	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373 Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 13674-84-5 Reg.nr.: 01-2119447716-31-xxxx	tris(2-chlorisopropyl)-phosphate  Output Description:	10-<25%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37-xxxx	oxyde de diméthyle  Flam. Gas 1, H220 Acute Tox. 2, H330 Press. Gas (Comp.), H280	2,5-10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane Flam. Gas 1, H220 Acute Tox. 1, H330 Press. Gas (Comp.), H280	2,5-10%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane  Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280	2,5-10%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# · 4.1 Description des premiers secours

# · Remarques générales:

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

# · Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

### · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.



Page: 4/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 3)

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

## · Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander immédiatement conseil à un médecin.

## · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## · 5.1 Moyens d'extinction

### · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
- · 5.3 Conseils aux pompiers

# · Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de protection respiratoire.

### · Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

# · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.



Page : 5/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 4)

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

### · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
 N'employer que dans des secteurs bien aérés.

· Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

VME (Suisse) Valeur momentanée: 0,02 mg/m³ Valeur à long terme: 0,02 mg/m³

SB;als Gesamt-NCO gemessen

(suite page 6)



Page: 6/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 5)

CAS:	74-98-6	propane
------	---------	---------

VME (Suisse) Valeur momentanée: 7200 mg/m³, 4000 ppm

Valeur à long terme: 1800 mg/m³, 1000 ppm

CAS: 75-28-5 isobutane

VME (Suisse) Valeur momentanée: 7600 mg/m³, 3200 ppm

Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

CAS: 115-10-6 oxyde de diméthyle

VME (Suisse) Valeur à long terme: 1910 mg/m³, 1000 ppm

# · DNEL

# CAS: 13674-84-5 tris(2-chlorisopropyl)-phosphate

Dermique Long term value for employees 0,528 mg/kg bw/Tag

Inhalatoire Long term value for employees 0,93 mg/m<sup>3</sup>

# · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

# · 8.2 Contrôles de l'exposition

# · Equipement de protection individuel:

### · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

### · Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387) Filtre provisoire:

Filtre A/P2

### · Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

# · Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

### · Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques (DIN EN 166)



Page: 7/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 6)

· Protection du corps: Vêtement de protection étanche

# **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

· Aspect:

Forme: Aérosol

Couleur: Divers, selon l'encrage

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

**d'ébullition:** Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Point d'éclair Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température d'inflammation: 235 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Non déterminé.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.
• Propriétés comburantes Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 5.200 hPa

· Densité à 20 °C: 0,9 g/cm³

Densité relative Non déterminé.

Densité de vapeur: Non déterminé.
Taux d'évaporation: Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

(suite page 8)



Page: 8/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 7)

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

**Dynamique:**Cinématique:
Non déterminé.
Non déterminé.

 Solvants organiques:
 24,0 %

 VOC (CE)
 24,00 %

 VOC (CE) g/l
 216,0 g/l

 VOCV (CH)
 24,00 %

Teneur en substances solides: 30,0 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

· Valeurs LD	Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 9016	-87-9 diis	ocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	
Oral	LD50	10.000 mg/kg (rat) (Literatur)	
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin) (Literatur)	
CAS: 1367	4-84-5 tris	s(2-chlorisopropyl)-phosphate	
Oral	LD50	3.600 mg/kg (rat)	
CAS: 74-98	3-6 propa	ne	
Inhalatoire	LC50/4h	>20 mg/m³ (rat)	
CAS: 115-1	0-6 oxyd	e de diméthyle	
Inhalatoire	LC50/4h	308 ppm (rat)	

(suite page 9)



Page: 9/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 8)

### · Effet primaire d'irritation:

#### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

## · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

### · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# · Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

### · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## · Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

### · Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

# · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### · 12.1 Toxicité

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- $\cdot \ \textbf{12.2 Persistance et d\'egradabilit\'e} \ \mathsf{Pas} \ \mathsf{d'autres} \ \mathsf{informations} \ \mathsf{importantes} \ \mathsf{disponibles}.$
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:

# · Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.



Page: 10/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 9)

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

· Catalogue	talogue européen des déchets		
	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses		
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus		

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA

UN1950

- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR

**UN1950 AÉROSOLS** 

· IMDG, IATA AEROSOLS

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



· Classe 2 5F Gaz.

· Étiquette 2.1

· IMDG, IATA



· Class 2 Gaz. · Label 2.1

(suite page 11)



Page: 11/12

Date d'impression : 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 10)

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Gaz.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe

II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

Quantités limitées (LQ)
 Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

- · VOC (CE) 24,00 %
- · VOCV (CH) 24,00 %
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.



Page: 12/12

Date d'impression: 23.07.2020 Numéro de version 303 Révision: 13.03.2018

Nom du produit: Mousse à pistolet E-COLL

(suite de la page 11)

### · Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

· Contact: Head of Product Safety Department

#### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables - Catégorie 1

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression - Gaz comprimé

Acute Tox. 1: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 1 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - inhalation - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 2

CH/FR -